

Un projet de voie douce à Saint-Symphorien

Mairie et investissement

Le premier sujet au menu du conseil, jeudi, traitait d'avenants relatifs aux travaux à la mairie. Les deux premiers, déjà signés, concernent la couverture, pour un montant de 14 181 € et le gros œuvre, pour 3 675 €.

Il reste la validation de deux autres avenants : l'un de 6 406 € pour l'agrandissement de la cour (non prévu dans le montant initial), le second en négatif, soit -10 791 €, relatif aux cloisons sèches.

Toujours concernant la mairie, il est décidé de procéder à l'achat de mobilier, pour une facture total de 11 250 € HT, comprenant un ensemble de tables à disposer en cercle et autour desquelles pourront être placées 32 chaises, une banque d'accueil, 34 chaises et 2 fauteuils.

Résidence pour seniors

Le maire, Christian Guibert, informe que deux bailleurs ont été retenus

pour le projet de la résidence senior, Néotoa et la Rance.

À ce jour, si chacun a proposé une première esquisse quant au plan d'aménagement du site, il est demandé à la Rance de présenter un projet plus abouti pour que la commune puisse faire son choix. Il est rappelé que ce projet d'investissement est inscrit au budget de l'éventuelle future commune nouvelle.

Liaison douce à Saint-Symphorien

L'an prochain, le Département doit intervenir au lieu-dit Saint-Symphorien, afin d'y refaire la route. La commune souhaite profiter du chantier, afin d'aménager une voie douce et installer des dispositifs de sécurité sur les lieux.

Pour mener à bien cette mission, la commune missionnera l'Agence départementale d'appui aux collectivités (Adac 22) pour l'établissement d'un cahier des charges, dont la facture s'élèvera à 1 404 €.